

## L'immigration à l'université et dans la recherche. Entretien avec Paul Vieille

In: Les Cahiers du GRIF, N. 45, 1990. Savoir et différence des sexes. pp. 153-162.

---

Citer ce document / Cite this document :

Vieille Paul, Degraef Véronique. L'immigration à l'université et dans la recherche. Entretien avec Paul Vieille. In: Les Cahiers du GRIF, N. 45, 1990. Savoir et différence des sexes. pp. 153-162.

doi : 10.3406/grif.1990.1853

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/grif\\_0770-6081\\_1990\\_num\\_45\\_1\\_1853](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/grif_0770-6081_1990_num_45_1_1853)

---

## Société

### L'immigration à l'université et dans la recherche.

Entretien avec Paul Vieille.

Quand Jean-Pierre Chevènement était arrivé au ministère de l'Education Nationale, il avait demandé à Jacques Berque un rapport sur le problème de l'intégration des enfants maghrébins à l'école primaire. C'est à la suite de ce rapport que s'est posé le problème de l'enseignement supérieur et de la recherche. La question était de reconnaître la place du savoir sur l'immigration dans l'enseignement supérieur. La question n'était plus «Comment intégrer les immigrés ?» mais bien «Quelle est la place de l'immigration dans l'enseignement supérieur et la recherche ?»

Cette demande participait de l'inquiétude qui se manifestait à propos de l'immigration en France. Au début des années 80, l'opinion française prend en effet conscience que les immigrés sont là et qu'ils ne vont plus partir. Au fond, jusque là, on se disait qu'ils étaient venus pour travailler et qu'ensuite, quand on en aurait plus besoin, ils repartiraient. Pourtant, peu à peu, tant les immigrés que ceux qui les employaient se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient plus partir. Le retour devenait impossible à la fois pour des raisons économiques et des raisons culturelles. Dans une situation de crise, crise économique mais aussi crise de l'Etat, les immigrés sont alors devenus des boucs-émissaires, dans ce processus le Front National a joué un grand rôle.

**Q.** En juillet 89, la revue *Babylone'* publiait les résultats de la recherche «L'immigration à l'université et dans la recherche» que vous avez dirigée en France. Pour qui avez-vous réalisé ce travail ?

**Q :** Mais pourquoi dans le contexte de société que vous venez de rappeler, la demande qui vous a été faite portait-elle sur la question du savoir ?

Il y avait plusieurs questions. Tout d'abord quel était l'état de l'enseignement et du savoir sur les questions de l'immigration et de l'intégration des immigrés, comment l'enseignement supérieur qui forme les formateurs aborde-t-il la question de l'immigration ? Et puis il y avait aussi l'idée du rayonnement de la nation française : les immigrés ne constituaient-ils pas une source de rayonnement possible de la France, d'intensification possible des relations de la France avec les pays d'émigration ?

La première question soulevait un problème fondamental : qu'est-ce qu'un immigré ? Une fois le déplacement accompli qui définit positivement l'immigration, l'immigré n'est plus qu'un fait de représentation; dans l'infinité des sub-cultures qui constituent une nation, celles des immigrés, des immigrations, elles aussi extrêmement variées, ne peuvent être distinguées que par la stigmatisation. Il s'agissait donc de reconnaître comment se constituait cette stigmatisation, et quel était la place du savoir ou du non savoir dans cette stigmatisation, cette représentation.

La seconde question relève un peu de l'utopie; les jeunes d'origine étrangère sont en réalité des jeunes Français, des jeunes qui tiennent à se fondre parmi leurs camarades dans les institutions d'enseignement, même si par ailleurs ils ne renient pas leurs origines. C'est ainsi que dès la première scolarité, les jeunes refusent l'usage de leur langue d'origine. Dans «Le langage pris dans les mots» (*Peuples Méditerranéens*, 33, oct-déc. 1985), nous avons publié un article extraordinaire de Zhor Ben Chemsî qui montre le refus des jeunes d'origine maghrébine de parler leur langue maternelle parce que cette langue est dévalorisée dans la société d'immigration et qu'ils veulent s'identifier à leurs camarades de classe. Il faut ajouter que la langue d'origine de leurs parents est en général une langue populaire qui n'a rien à voir avec la langue savante qu'ont choisi d'enseigner les Etats du Maghreb et qu'on cherche parfois à enseigner aux enfants maghrébins en France. Qu'en outre, la langue d'origine se modifie très rapidement dans les communautés immigrées qu'elles soient maghrébines ou portugaises.

Rien. Jean-Pierre Chevènement, de concert avec Georgina Dufoix, ministre des Affaires Sociales, m'a confié cette étude au début de 1986, c'est-à-dire peu avant de quitter le ministère de l'Education Nationale. Les ministres qui ont suivi, tant le ministre de l'Education Nationale que celui des Affaires Sociales, n'ont pas voulu en entendre parler et ont refusé d'honorer le contrat signé par leurs prédécesseurs. J'avais commencé le travail et engagé des dépenses; après de nombreuses péripéties, j'ai finalement reçu une part de la subvention prévue, celle du Ministère de l'Education. Au moment d'éditer le rapport, les socialistes étaient revenus au pouvoir. Chevènement était passé à la Défense, et le Ministre de l'Education Nationale a fait la sourde oreille. La question de l'immigration s'était tellement envenimée qu'elle était devenue tabou. Personne n'osait en parler, on préférait laisser les choses pourrir. Le tabou fonctionnait partout, même à l'AFP qui a refusé de publier un communiqué de presse annonçant la parution du rapport.

Ce fut le silence complet. Il n'a pas été question d'examiner ce que l'on pouvait faire, de réunir par exemple des enseignants, de travailler sur les curricula. Dans la recherche, on a aussi ignoré le rapport; notamment au CNRS où il aurait été nécessaire de repenser complètement la recherche sur l'immigration. Je pense que c'était davantage au milieu des enseignants et des chercheurs qu'il revenait de prendre une telle initiative.

Il serait assez «normal» que l'Etat se désintéresse de cette affaire, ce n'est pas son domaine, ce ne devrait pas être son domaine. Pourquoi devrait-il s'en occuper ? Pourquoi serait-ce à lui de définir les curricula d'enseignement et les programmes de recherche ? Il s'est attribué ces fonctions, mais il vaudrait mieux qu'il ne s'en occupe pas, parce qu'alors il crée son propre savoir, un savoir programmatique, une problématique qu'il impose par ses contrats; il impose aussi des catégories de sens commun qui ne sont pas des catégories réfléchies, qui ne relèvent que des représentations de la bureaucratie d'Etat. C'est à la société civile de prendre cette question en charge et d'exiger de l'Etat les moyens de faire ce qu'elle veut

**Q.** Vous avez répondu à la demande de Chevènement en dressant un état des lieux de la recherche sur l'immigration en France et en proposant des enseignements universitaires sur le sujet ? Quelles furent les réactions à votre rapport, qu'en a-t-on fait ?

**Q. :** Vous pensez que l'initiative revient aux chercheurs et aux enseignants ?

faire. C'est à elle de définir ses propres besoins de savoir en matière sociétale. Le rôle pris par l'Etat dans ce domaine est significatif de la faiblesse de la société civile, de son affaiblissement. Considérez la recherche : elle est de plus en plus dominée par la bureaucratie scientifique (si l'on peut dire) au travers de la distribution de crédits en miettes.

**Q. :** Venons-en aux conclusions de votre rapport. Quel est l'état des connaissances sur l'immigration en France dans l'enseignement et dans la recherche, et que proposez-vous ?

Il y a peu de choses, très peu de choses. Si peu de choses que, tout d'abord, il faut développer la recherche, parce que sans recherche, il ne peut y avoir d'enseignement. Prenons l'histoire et envisageons l'immigration au sens restreint de déplacements de populations. Alors que la France est un des grands pays d'immigration dans le monde, le plus grand pays d'immigration après les Etats-Unis, on ignore comment la population française s'est formée. Lisez le dernier ouvrage de Braudel, vous constaterez qu'il n'y a pratiquement rien sur l'immigration. Non seulement les Polonais, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, etc., n'existent pas dans l'histoire démographique de la France, mais ils sont aussi absents de son histoire culturelle; l'apport des différents courants d'immigration dans le renouvellement de l'imaginaire de la France est à ce jour inconnu. Quelques ouvrages ont été écrits sur le sujet récemment. Sur le plan économique c'est pareil et on fait le même constat dans la plupart des domaines.

Je suggère de mettre l'accent sur deux disciplines qui me semblent polaires lorsqu'il est question d'immigration. D'une part, l'histoire de l'immigration en tant que mouvement de population, que flux et que dynamique engendrée par ces flux, d'autre part, l'anthropologie entendue comme dynamique des relations inter-culturelles. L'étranger n'est pas une essence, l'immigré n'est pas une substance, ils ne sont ce qu'ils sont que dans leur relation avec nous. La spécificité ne peut être entendue que comme histoire spécifique dans une interaction où se mêlent constamment continuités et discontinuités. Cette approche de l'autre en interaction avec le même est certes relativement nouvelle en anthropologie, mais si elle est nouvelle et si elle ne se développe que lentement c'est en raison de représentations liées à l'Etat-nation.

Non, il n'y a pas de problème théorique particulier à l'immigration. L'étude de l'immigration est bien plus une spécialisation dans un champ du savoir qu'un problème théorique particulier; bien davantage, l'immigré, c'est ce qui vient d'ailleurs et qui enrichit dans toutes ses dimensions une société donnée. L'Etat-nation occulte tout ce qui est immigré, hommes et femmes, techniques, savoirs, culture. Le sang de la tribu est pur de tout mélange et elle trouve en elle-même toutes les ressources de sa dynamique.

Le problème essentiel dans la construction de l'objet c'est qu'il n'y a pas d'objet concret original. Quand nous parlons d'immigrés en France, de qui parlons-nous ? Qui sont les immigrés ? Tout d'abord, en dehors de l'immigration clandestine, il n'y a plus d'immigrés en France. La grande majorité des gens sont établis ici depuis dix ans, quinze ans, ou davantage; ce sont des gens d'ici, ce ne sont plus des immigrés. L'immigration est donc un fait de représentation mais, en même temps, ce fait de représentation crée une réalité, crée des rapports sociaux. Le fait qu'on reconnaisse l'un ou l'autre comme immigré, comme non d'ici, crée un problème. Toute la difficulté dans la construction de l'objet est là. On ne sait pas exactement qui est immigré et pourtant il y a la réalité de la représentation de l'immigré qui crée une réalité sociétale. L'objet doit être construit à partir de ce problème de représentation qui est un problème institutionnel. Comment crée-t-on cet objet dans le fonctionnement d'institutions comme l'Education Nationale, la police, la justice et finalement l'Etat ? La carte d'identité, les catégories du recensement par exemple, objectivent l'immigré demeuré juridiquement non-national; comment le distinguerait-on autrement ? En outre une grande proportion de ceux qui sont dits immigrés sont citoyens français, comment alors les distingue-t-on ? A partir de représentations et catégories sauvages qui parcourent la société et d'abord les administrations. L'Education Nationale est incapable de modifier les méthodes pour former une population scolaire qui s'est profondément modifiée; elle renvoie cet échec sur des immigrés qui sont en fait des enfants français, nés en France, qui ne sont distingués que par la consonnance

Q. : La rareté des recherches est-elle liée à un problème théorique ?

Q. : Dans votre étude, vous insistez pourtant sur la difficulté de construire l'objet «immigration». Quelle est cette difficulté ?

de leur nom ! Le fait même d'énoncer qu'en France il y a des Français et des immigrés et que ces derniers sont au nombre de quatre millions, énonciation qui part de la représentation d'une communauté française qui serait pure, produit une ethnicisation. Le fait même de discuter des immigrés pour décider qui en est et qui n'en est pas crée le problème. Dans une certaine mesure, le savoir scientifique permet effectivement de démolir ces représentations sauvages en établissant, par exemple, que nous avons tous, dans un passé plus ou moins lointain, une origine étrangère, en rappelant que même des Français dits de souche étaient considérés, il n'y a pas si longtemps, comme des Etrangers. Au 19ème siècle, un Provençal ou un originaire du Massif Central était étranger à Paris, on le traitait exactement comme on traite les Maghrébins aujourd'hui. L'intérêt des recherches et des études scientifiques c'est de dissoudre la représentation de la différence entre le national et le non-national.

**Q. :** Le racisme fait-il l'objet de recherches scientifiques en France ?

Non. Il n'y a pas de Centre d'étude du racisme. Il n'y a pas de recherche. Il y a évidemment des études historiques sur le racisme nazi, sur l'anti-sémitisme mais sur le racisme contemporain, sur le néo-racisme il n'y a pratiquement rien. On ne sait pas exactement ce que veut dire le racisme aujourd'hui, sur quoi se fonde, par exemple, l'appel raciste du Front National. Des différences sont ressenties dans la vie quotidienne, des différences sont toujours ressenties dans la vie de relation; la question est celle de la stigmatisation de cette différence, d'une différence qui alors fait oublier toutes les autres. La stigmatisation de la stigmatisation vient d'ailleurs s'ajouter à la stigmatisation, parce que s'il y a débat, c'est qu'il y a problème... Il y a des effets pervers qu'on ne maîtrise pas même si on les connaît. Ainsi se crée un champ collectif de stigmatisation de la différence, d'une certaine différence, qui est très difficile à déconstruire si l'on reste à ce niveau.

Il n'y a pas de savoir sans une certaine perspective d'action, donc il y a toujours un fond de militantisme. Une chose est certaine : l'ignorance sur l'immigration est militante. Le savoir sur l'immigration de son côté n'aurait pas de sens s'il n'était lié à un projet d'action. Mais là aussi, le «problème de l'immigration» ne renvoie pas à l'immigration, aux immigrés mais à la société toute entière; pourquoi stigmatise-t-elle ? Donc comprendre la société française pour la transformer.

Une immigration organisée comme l'immigration portugaise tend à avoir ses propres recherches, sa propre réflexion, et elle formule des exigences. L'immigration d'origine maghrébine est moins organisée, mais beaucoup de jeunes d'origine maghrébine s'intéressent aux sciences sociales, souhaiteraient faire des recherches mais n'en trouvent pas la possibilité. A partir du moment où ces jeunes sont stigmatisés, ils se posent des questions : «Quis-je ? Suis-je différent ? Pourquoi, au nom de quoi, suis-je stigmatisé ?» Mais, au contraire des femmes dans le féminisme, il n'y a pas encore en milieu immigré une forte capacité d'organisation, d'auto-réflexion à un niveau scientifique. Les intellectuels trouvent par exemple difficilement leur place dans les associations d'immigrés existantes.

On peut difficilement le dire. L'action de certaines d'entre elles peut paraître ambiguë. Elles sont un lieu de pouvoir, un lieu où s'élaborent des stratégies propres dans le domaine de la défense de la culture, de la langue d'origine; elles tendent à s'imposer en tant qu'organisation de l'immigration, ou plus exactement des immigrations, et donc à perpétuer en un sens le statut fait à l'immigration. En réalité, on se trouve là devant une réalité sociétale nouvelle, la difficulté croissante de l'Etat-nation à intégrer, si bien que l'on se dirige vers des sociétés multiculturelles, même si les cultures qui sont en cause, sont des cultures nouvelles, des produits de la relation des communautés immigrées avec la société d'immigration. Dans ce processus, l'existence d'un milieu de recherche s'avère important parce qu'elle permet de relativiser, de critiquer les notions produites et véhiculées par les associations, aussi bien que par l'Etat, et donc, instaurent un dialogue, un perpétuel réajuste-

**Q. :** L'institution des études féministes se fonde, en partie du moins, sur une revendication militante. Il ne s'agit pas seulement de savoir mais de savoir pour transformer. Est-ce également le cas pour les études sur l'immigration ? Les milieux «immigrés» se sont-ils organisés comme les femmes pour créer des centres d'études et de recherches ?

**Q. :** Certaines associations d'immigrés ne produisent-elles pas parfois un savoir sur l'immigration qui renforce les représentations ordinaires de l'immigré ou de l'étranger ?

ment dans le processus de transformation sociétale. La société civile à laquelle je faisais allusion, c'est justement ces ensembles de relations, ce dialogue permanent. Malheureusement, pour des raisons financières, la recherche existe difficilement en dehors de l'Etat. Nous ne disposons pas en France de fondations indépendantes comme aux Etats-Unis.

**Q. :** Quelle est la place des jeunes chercheurs issus de l'immigration dans les institutions de recherche et d'enseignement ? Obtiennent-ils des postes ? Souffrent-ils de discriminations ?

Il y a effectivement une discrimination à l'égard de ceux qui sont stigmatisés comme immigrés, comme beurs. Il y a des exemples aussi bien dans la recherche qu'à l'université. Je pense notamment au cas d'un chercheur d'origine étrangère, un réfugié politique qui a les mêmes droits qu'un citoyen français. Un poste était à pourvoir dans une université ; il était le seul candidat tout à fait valable, le seul qui pouvait passer, le poste a alors été supprimé. C'était un très bon candidat, un intellectuel connu et reconnu dans le monde arabe. Les discriminations dans la recherche sont, comme partout en France, très feutrées, mais la défense de la corporation est très dure, très efficace. Même pour la publication. Je dirige une revue, *Peuples Méditerranéens*, qui comme son titre l'indique s'occupe pour la moitié au moins du monde arabe. Quoi de plus logique que des Arabes s'expriment dans cette revue ? En réalité, pour beaucoup de chercheurs français il est illégitime qu'un Arabe écrive dans cette revue, c'est une revue éditée en France donc ce sont des Français qui doivent s'y exprimer. Lors d'une réunion du comité de rédaction, j'ai un jour entendu : « Il suffit d'être Arabe pour être publié dans *Peuples Méditerranéens*. » Il y a vraiment un ethnicisme extraordinaire de la part des chercheurs français.

**Q. :** Pensez-vous qu'il soit envisageable de créer en France l'équivalent des « ethnic studies » américaines ? Et si oui, qui élaborerait ce savoir et à qui s'adresserait-il ?

La société française est très réticente à la création de ce genre d'études du fait de cette vieille conception de la France comme société d'intégration où l'étranger ne doit plus exister en tant que tel. Aux Etats-Unis, l'intégration a une signification différente, on s'intègre comme communauté étrangère alors qu'en France l'intégration est individuelle. La France n'a jamais accepté l'existence de minorités.

En outre, il y a une volonté aux Etats-Unis, de la part de l'establishment, de créer des ghettos. C'est le cas pour les

«women's studies», les «black studies», les «marxist studies». Pour ma part, je suis opposé à la création d'unités de recherche ou d'enseignement spécialisées dans les problèmes de l'immigration, parce que toute la société est concernée par ce problème, stigmatise ou est stigmatisée; aussi-est-il préférable que toutes les disciplines s'ouvrent à de nouvelles questions, aux questions de savoir que pose le problème sociétal des «immigrés». L'apport étranger se pose dans tous les domaines scientifiques. Prenez l'enseignement de la philosophie; en France, entre Aristote et Descartes, il n'y a rien. Deux mille ans dans lesquels il n'y a rien, toute la trajectoire de la philosophie aristotélicienne au travers du monde arabe jusqu'à nous est occultée. Chaque discipline a déjà créé son domaine et ses bornes, et tend à renvoyer ce qu'elle n'a pas l'habitude d'examiner. «Il y a une question de l'immigration ? Créez donc des unités d'enseignement et de recherches nouvelles »

Les chercheurs et enseignants sont les premiers responsables de cette situation. Ils sont plus libres qu'ils ne le pensent. Ils créent leur propre ghetto, leur propre spécialisation. Après tout, un chercheur du CNRS peut changer de domaine s'il en a envie, des regroupements sont imaginables. Ils ne le font pas, ils n'en ont pas envie, ils se trouvent bien, ils exploitent leur fonds sous un certain label jusqu'à épuisement.

C'est dévalorisé, c'est vrai, mais c'est la société civile qui dévalorise en définitive, au moins par son inaction, son manque d'imagination. Les enseignants et les chercheurs sont essentiels à la société civile actuelle, ou plutôt, ils devraient l'être. Ils ne s'intéressent pas aux questions posées par l'immigration, leurs problématiques ont vieilli, demeurent liées à la représentation de l'Etat-nation et aux sociétés du XIX<sup>ème</sup> siècle. Si bien que le statut de l'immigration dans l'enseignement et la recherche est le statut de ce que l'on appelle l'immigration, un sujet en réalité illégitime, parce que le destin de l'immigration (entendez les populations d'origine non nationale), c'est l'intégration, parce qu'elle n'existe pas en tant que telle pour l'Etat-nation.

**Q. :** Si l'immigration est un objet de recherche dévalorisé, la crainte de la marginalisation n'est-elle pas compréhensible ?

1. Paul Vieille (sous la direction de), «L'immigration à l'université et dans la recherche», in : *Babylone*, n°6-7, Christian Bourgois, 10/18, Paris, Printemps-été 1989